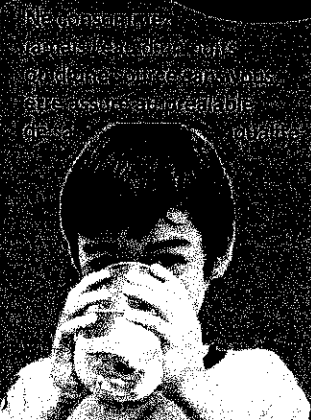


Bilans, synthèses, résultats d'analyses : retrouvez toute l'info sur la qualité de l'eau sur [www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr)

Pour éviter tout risque de contamination du réseau public il ne doit jamais y avoir connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles de l'eau potable de distribution.



La présence de canalisations en plomb peut présenter un risque pour la santé. Il est recommandé de les supprimer.

L'eau du robinet, de par ses caractéristiques (disponibilité en continu, complexité du réseau de distribution...) est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés.

Elle bénéficie d'un important suivi sanitaire composé d'une part d'une surveillance permanente exercée par le distributeur et d'autre part, du contrôle sanitaire réglementaire de l'Agence Régionale de Santé (ARS), via sa délégation départementale de l'Aveyron.

Le contrôle sanitaire s'effectue au captage, à la station de traitement de l'eau et sur votre réseau de distribution. En 2016, 7 prélèvements ont été réalisés pour le compte de l'ARS par le Laboratoire Aveyron Labo sur votre réseau nommé : **STE EULALIE DE CERNON**.

En cas de risque pour la santé des personnes, l'exploitant sous le contrôle de l'ARS, vous informe et peut si nécessaire restreindre, voire interdire temporairement l'usage de l'eau.

#### Les principaux résultats du contrôle sanitaire de l'année 2016

- **Bactéries indicatrices de contamination fécale:** limites réglementaires de qualité : absence E. Coli et Entérocoque  
7 analyse(s) bactériologique(s) réalisée(s) sur l'ensemble du réseau d'eau potable.  
1 analyse(s) non-conforme(s) aux limites réglementaires de qualité.  
**Eau présentant une non conformité bactériologique périodique.**
- **Dureté : concentration en calcium et magnésium dans l'eau**  
Valeur moyenne mesurée : 23,6 °f (degré français). **Eau dure.**
- **Nitrates : limite réglementaire de qualité : 50 mg/L**  
Valeur moyenne mesurée : 40 mg/L et valeur maximale mesurée : 46 mg/L  
**Bien qu'élevées, toutes les concentrations en nitrates sont conformes à la norme.**
- **Aluminium : référence réglementaire de qualité : 200 µg/L**  
Valeur moyenne mesurée : 9 µg/L  
**La concentration moyenne en aluminium est inférieure à la référence de qualité. Eau conforme à la norme.**
- **Pesticides : limite réglementaire de qualité pour une molécule : 0,1 µg/L et limite réglementaire de qualité pour la somme des molécules : 0,5 µg/L**  
Un minimum de 228 molécules est recherché.  
Valeur maximale mesurée pour la somme des molécules : Paramètres non détectés .  
**Pas de dépassement de la norme sur la période.**
- **Etat d'avancement de la procédure de protection de la (des) ressource(s) :**  
**Procédure en cours**
- **Remarques particulières :** Rien à signaler.
- **Conclusion :** Eau de bonne qualité. Toutefois, la qualité bactériologique doit être davantage fiabilisée.

012000592